



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

### MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 21 JANVIER 2015

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 21 janvier 2015 à 9h00, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Monsieur Richard Perreault, Maire	Ville de Blainville
Madame Marlene Cordato, Mairesse	Ville de Boisbriand
Madame Ginette Gagné-Stoklosa, Conseillère	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Ramez Ayoub, Maire	Ville de Lorraine
Madame Guylaine Richer, Mairesse suppléante	Ville de Rosemère
Madame Sylvie Surprenant, Mairesse	Ville de Sainte-Thérèse
Monsieur Alain Cassista, Maire suppléant	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Paul Larocque, Maire de la Ville de Bois-des-Filion.

#### Sont également présents :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général MRC de Thérèse-De Blainville

2015-01-001

#### OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant  
Mairesse Ville de Sainte-Thérèse  
appuyé par Monsieur Ramez Ayoub  
Maire Ville de Lorraine

**QUE** l'assemblée statutaire du mercredi 21 janvier 2015 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Après avoir terminé les discussions pour le comité plénier, les maires reprennent les délibérations quant à la présente réunion, suite à sa réouverture par monsieur le préfet.

2015-01-002

#### OBJET: Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Madame Ginette Gagné-Stoklosa  
Conseillère Ville de Bois-des-Filion  
appuyé par Madame Marlene Cordato  
Mairesse Ville de Boisbriand

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance avec les retraits (qui ont été rayés), tel que reproduit.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2014
4. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL
  - 4.1. Dépôt - Liste de la correspondance au 21 janvier 2015
  - 4.2. Résolution – Adoption des comptes payés et à payer du 19 décembre 2014 au 21 janvier 2015
  - 4.3. Résolution – Renouvellement de bail – Locaux administratifs de la MRC
  - 4.4. Résolution – Désignation de madame Marlene Hutchinson comme Conseillère aux dossiers des matières organiques
  - 4.5. Avis de motion : Devancer l'heure et changer de lieu de la séance du conseil du 15 avril 2015
5. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution  
ou annotation

- 5.1. Résolution - Demande d'émission de certificat de conformité  
i) Rosemère : 801-15 et 803-4
- 5.2. ~~Résolution~~ - Avis de conformité - Projet d'hydro-électricité de la Chamoucheuane
- 5.3. Résolution - Autorisation de signature de contrat de services avec COBAMIL et Éco-Nature pour le programme d'échantillonnage de la rivière des Mille-Îles et ses principaux tributaires pour l'année 2015
6. ~~DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC~~
  - 6.1. ~~Résolution~~ - Participation de la SODET au financement de certaines activités culturelles
7. DOSSIERS RÉGIONAUX ET MÉTROPOLITAINS
  - 7.1. ~~Résolution~~ - Conseil d'administration de la Table Action culture - 1 ville 1 siège
  - 7.2. ~~Résolution~~ - Bureau du Cinéma et de la télévision des Laurentides - Soutien financier sur 2 ans
8. DEMANDE D'APPUI
  - 8.1. Résolution - Appui à la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines - Projet de piste cyclable inter régionale Blainville, Sainte-Anne-des-Plaines et Terrebonne
  - 8.2. ~~Résolution~~ - Appui à la MRC d'Argenteuil - Maintenir une structure souple, simple et efficace de concertation et de mise en commun de l'information à l'échelle des Laurentides
9. PÉRIODE DE QUESTIONS
10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2015-01-003

**OBJET: Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2014**

**QUE** l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue par les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le 18 décembre 2014, soit et est reporté à une assemblée ultérieure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2015-01-004

**OBJET: Dépôt de la liste de la correspondance au 21 janvier 2015**

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 21 janvier 2015 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2015-01-005

**OBJET: Adoption des comptes payés et à payer du 19 décembre 2014 au 21 janvier 2015**

Il est proposé par Monsieur Richard Perreault  
Maire Ville de Blainville  
appuyé par Madame Ginette Gagné-Stoklosa  
Conseillère Ville de Bois-des-Filion

**QUE** les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 19 décembre 2014 au 21 janvier 2015 inclusivement, répartis comme suit : 31 432.05 \$ payés et 20 430.75 \$ à payer pour un grand total de 51 862.80 \$ soient et sont approuvés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2015-01-006

**OBJET: Renouvellement de bail – Locaux administratifs de la MRC**

**ATTENDU** l'offre de la Ville de Bois-des-Filion concernant le renouvellement du bail relativement à un espace de bureau pour la MRC de Thérèse-De Blainville situé au 479, boulevard Adolphe-Chapleau à Bois-des-Filion;

**ATTENDU** que ledit bail s'est renouvelé par tacite reconduction conformément à l'article 11 de l'entente;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**ATTENDU** que le conseil de la MRC a pris connaissance de la convention de bail déposée par le directeur général;

Il est proposé par           Monsieur Ramez Ayoub  
  Maire Ville de Lorraine  
appuyé par                   Monsieur Richard Perreault  
  Maire Ville de Blainville

**D'AUTORISER** monsieur Paul Larocque, préfet, et monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer, pour et au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville, une convention de bail avec la Ville de Bois-des-Filion, relativement à un espace de bureau situé au 479, boulevard Adolphe-Chapleau à Bois-des-Filion. Ladite convention est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2015-01-007

**OBJET:           Devancer l'heure et changer de lieu de la séance du 15 avril 2015**

Un **avis de motion** a été donné par Monsieur Alain Cassista, Maire suppléant de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines afin de devancer l'heure et changer le lieu de la séance du 15 avril 2015. Avis donné lors de la séance du 21 janvier 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2015-01-008

**OBJET:           Avis de conformité  
                          Amendements à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de  
                          Rosemère**

**ATTENDU** que la Municipalité de Rosemère a présenté une demande d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les règlements : Rosemère : 801-15 et 803-04 pour étude et approbation de la MRC de Thérèse-De Blainville;

**ATTENDU** qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC doit dans les 120 jours de la transmission des règlements, les examiner et vérifier la conformité des règlements aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

**ATTENDU** que les modifications apportées par les présents règlements sont :

Rosemère

**801-15                   ZONAGE :** Règlement modifiant le règlement de zonage 801 et ses amendements afin de :  
➤ **CRÉER** les zones H-148 et P-149 au détriment de la zone H-15 et de prévoir les dispositions applicables à ces zones.

Rosemère  
**803-04**

**LOTISSEMENT :** Règlement modifiant le règlement de lotissement 803 et ses amendements afin de :  
➤ **AJOUTER** à l'article 27 la superficie minimale et les dimensions minimales applicables à une opération cadastrale pour un lot desservi par l'aqueduc et par l'égout sanitaire dans la zone H-15 et la zone H-148

Il est proposé par           Madame Marlene Cordato  
  Mairesse Ville de Boisbriand



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

appuyé par Monsieur Ramez Ayoub  
Maire Ville de Lorraine

**QUE** les amendements à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de Rosemère, soient les règlements : Rosemère : 801-15 et 903-04 soient et sont réputés conformes aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-De Blainville et aux dispositions de son document complémentaire.

**QUE** le directeur général soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2015-01-009

**OBJET:** Autorisation de signature de contrat de services avec COBAMIL et Éco-Nature pour le programme d'échantillonnage de la rivière des Mille-Îles et ses principaux tributaires pour l'année 2015.

Il est proposé par Monsieur Richard Perreault  
Maire Ville de Blainville  
appuyé par Madame Guylaine Richer  
Mairesse suppléante Ville de Rosemère

**QUE** le préfet, monsieur Paul Larocque, et le directeur général, monsieur Kamal El-Batal, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Thérèse-De Blainville, le contrat de services à intervenir entre la MRC, le COBAMIL et Éco-Nature pour la mise en œuvre du programme d'échantillonnage de la rivière des Mille-Îles et de ses principaux tributaires pour l'année 2015.

**QUE** les honoraires de 16 072 \$ (taxes incluses) à verser au COBAMIL soient et sont prévus au budget 2015 et affectés au poste budgétaire « Cours d'eau - Programme d'échantillonnage » numéro 2464100 et que cette somme soit refacturée aux sept (7) municipalités constituantes au prorata de la population selon le décret de 2013.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2015-01-010

**OBJET:** Appuie à la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines – Projet de piste cyclable inter régionale Blainville, Sainte-Anne-des-Plaines et Terrebonne

**ATTENDU** que les villes de Blainville, Sainte-Anne-des-Plaines et Terrebonne veulent développer une piste cyclable inter régionale;

**ATTENDU** que les régions des Laurentides et de Lanaudière sont renommées pour la pratique du vélo;

**ATTENDU** qu'un nouvel axe Est-Ouest pourrait améliorer le réseau cyclable de la région;

**ATTENDU** que la population des villes concernées et les touristes auraient un accès à un circuit cyclable boisé, champêtre, agricole et patrimonial;

**ATTENDU** que cette piste contribuerait à l'amélioration et à la promotion de la condition physique des citoyens;

**ATTENDU** que cette piste pourrait se brancher à Oka, au réseau cyclable de l'Outaouais du côté Ouest et du côté Est, à Lachenaie, Repentigny et au Chemin du Roy reliant ainsi Gatineau à Québec;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

**ATTENDU** qu'en se branchant à la piste métropolitaine Oka – Mont-St-Hilaire, elle relierait ainsi toute la région métropolitaine, de Lanaudière et des Laurentides à la Rive-Sud de Montréal;

**ATTENDU** que les villes concernées désirent trouver un financement adéquat compte tenu de l'importance de la piste en site propre;

**ATTENDU** que la solidarité des villes de la région des Laurentides et de Lanaudière est importante face à ce projet.

Il est proposé par      Madame Marlene Cordato  
   Mairesse Ville de Boisbriand  
et appuyé par            Madame Sylvie Surprenant  
   Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

Que la MRC de Thérèse-De Blainville appuie le projet de la piste cyclable inter régionale Blainville, Sainte-Anne-des-Plaines et Terrebonne.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

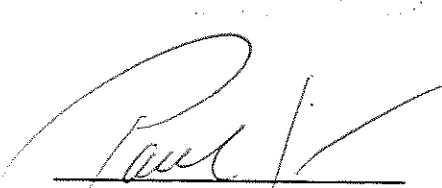
2015-01-011

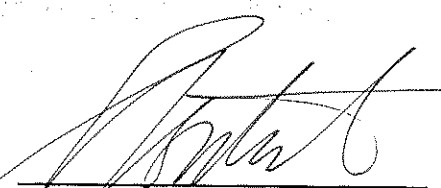
**OBJET:            Levée de l'assemblée**

Il est proposé par      Monsieur Alain Cassista  
   Maire suppléant Ville de Sainte-Anne-des-Plaines  
appuyé par              Madame Guylaine Richer  
   Mairesse suppléante Ville de Rosemère

**DE lever la présente réunion à 9 :35 heures**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

  
Paul Larocque, Préfet

  
Kamal El-Batal, Directeur général  
et Secrétaire-trésorier

21 janvier 2015

### **Certificat de disponibilité de fonds :**

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2015-01-001 à 2015-01-011 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 21 janvier 2015.

Émis le 21 janvier 2015 conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal.

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.

  
Kamal El-Batal,  
Directeur général et Secrétaire-trésorier